



Mise en place d'une table centrale de négociations

UNE DÉCISION QUI TARDE À VENIR

Au moment d'écrire ces lignes, le comité de négociation sectorielle des CPE ne sait toujours pas s'il y aura ou non une table centrale pour négocier les dispositions nationales comprises dans nos conventions collectives, notamment les sujets à incidence pécuniaire. Pour l'équipe syndicale de négociation, il importe qu'une table centrale puisse être mise en place afin d'assurer aux travailleuses et aux travailleurs des conditions de travail similaires, peu importe leur provenance. Voilà l'essentiel du message livré par l'ensemble des délégué-es réunis en conseil fédéral de négociation sectorielle des CPE, le 9 juin dernier à Montréal.

Les discussions entre le ministère de la Famille et les associations patronales sont d'ailleurs toujours en cours quant à la forme que prendront les négociations (paliers national, régional et local) ainsi qu'au partage souhaité des matières à négocier entre ces paliers. Selon nos informations, le ministère a bon espoir d'y parvenir, ce que nous souhaitons aussi. Si tout va bien, nous aurons à entreprendre des discussions avec les associations d'employeurs et le ministère afin de conclure un protocole d'entente.

Toutefois, en cas d'échec des pourparlers entre le ministère et les employeurs, le comité de négociation sectoriel maintient le mot d'ordre lancé en février dernier à tous les syndicats de tout mettre en œuvre pour préparer les négociations locales, incluant les matières dites nationales.

Rappelons qu'au cours des derniers mois, des décisions majeures ont été prises en conseil fédéral de négociation sectorielle, lequel regroupe l'ensemble des délégué-es des syndicats CSN. Nous avons ainsi adopté notre cahier des demandes nationales et avons reçu le mandat de négocier nos demandes au comité de négociation sectoriel des CPE.

Bon été!

L'été est enfin arrivé! Le comité de négociation sectorielle des CPE en profite pour vous souhaiter de très belles vacances reposantes et vivifiantes. C'est la période idéale pour refaire nos forces et être fins prêts à la rentrée, en septembre prochain.

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ NOTRE PAGE FACEBOOK ET LE SITE DE LA FSSS-CSN.